



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de

**BAUDRIERES**

**71370 Saône et Loire**

Séance du 26 mai 2015

Président : Mr Cédric DAUGE

Secrétaires de séance : Mmes Claudette TISSOT et Francelyne BADOT

Présents : Mmes Claudette TISSOT – Josette CHAUTARD – Francelyne BADOT – Céline BESSONNAT – Sylvie SAUNIER – Sandrine AUGÉAT – Françoise JEANDOT  
Mrs Michel BADOT – Jean-Patrick BROUX – Yves LOMBARD – Vincent CAILLET – Pierre-Jean MONIER

Absents excusés : Mme Danielle JOUSSELIN pouvoir Claudette TISSOT – Mr Vincent NICOT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le compte rendu de la séance précédente.

## RESTAURATION DES REGISTRES D'ETAT CIVIL : DEMANDE DE SUBVENTION

Afin d'assurer la bonne conservation matérielle du patrimoine écrit de la Commune, M le Maire propose la restauration de 4 registres d'Etat Civil cette année. Le Conseil accepte le devis proposé par l'entreprise « Ambiance Reliure » de Cuisery. Il décide de faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'aide à la restauration des archives communales. Cette subvention, plafonnée à 762€, représente 50% du montant hors taxe du devis.

## AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UNE EMPLOYEE COMMUNALE :

Compte tenu de l'activité croissante du secrétariat de mairie, et sur demande de l'intéressée, il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter le temps de travail hebdomadaire d'un adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe de 2 h. Le Conseil accepte cette modification, ce qui porte le temps de travail de cet agent à 28 H par semaine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

## DESHERBAGE A LA BIBLIOTHEQUE :

M le Maire informe le conseil d'une demande des bénévoles de la bibliothèque concernant un désherbage du relais-lecture.

Les ouvrages les plus anciens, abîmés, obsolètes ou non empruntés depuis plus de 10 ans sont enlevés des rayonnages. Le conseil accepte la suppression définitive des livres concernés.

## DESIGNATION D'UN SIGNATAIRE POUR L'ACHAT D'UNE PARCELLE DE M. AUBRY :

M le Maire rappelle la délibération du 27 janvier 2015 concernant l'acquisition à l'euro symbolique du lot G de la parcelle AH. Claudette TISSOT est désignée signataire de l'acte administratif officialisant cet achat.

## FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU RASED :

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Saint Germain du Plain avance les frais nécessaires au fonctionnement du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) pour l'ensemble des communes rattachées au secteur. Le Conseil accepte le paiement de la répartition prévisionnelle des frais pour l'année 2015 calculée au prorata du nombre d'enfants de la commune, soit 91.12€ pour Baudrières.

## VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE :

A la demande de M et Mme Frédéric CLAIN, M le Maire propose au Conseil la vente de la parcelle communale joignant leur propriété, cadastrée ZH 140, d'une contenance de 1416 m<sup>2</sup>.

Un acte administratif sera établi. Claudette TISSOT est désignée signataire.

## ACQUISITION D'UNE PARCELLE A TENARRE :

Pour des problèmes de rejets d'eaux usées, il avait été envisagé l'acquisition d'une partie de parcelle. Afin d'étudier les différentes solutions techniques sur le terrain, il est décidé d'ajourner cette décision.

#### FRAIS DE FONCTIONNEMENT CLIS (Classe d'Intégration Spécialisée) :

Monsieur le Maire présente une demande de la commune de Saint-Germain-du-Plain concernant les frais de scolarité de 2 enfants de Baudrières fréquentant cette classe spécialisée. Le Conseil accepte le versement de 74€ par enfant soit 148 €.

#### IMPLANTATION CENTER PARCS :

Monsieur le Maire rappelle le projet d'implantation d'un center parcs au Rousset (canton de Charolles) et demande un avis au membre du conseil :

- 9 voix pour, 3 abstentions.
- L'association des Maires de Saône et Loire propose à chaque commune de soutenir cette implantation. Elle soumet 2 projets de rédaction. Le conseil valide le second courrier par 10 voix pour et 2 abstentions.

#### APPROBATION PLAN D'AMENAGEMENT FORESTIER :

Monsieur le Maire présente le plan d'aménagement forestier établi par l'office national des Forêts. Il en expose les grandes lignes conformes aux attentes des conseillers municipaux. Ce plan est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### VENTE D'UNE PARCELLE DE PEUPLIERS :

Le Conseil Municipal autorise la vente d'une parcelle de peupliers située sur la RD 160 vers le pont Monin et cadastrée ZZ 26 et ZZ 28 et charge l'ONF de réaliser la transaction.

#### DIVERS :

Mr le Maire informe :

- des différents achats en cours et prévus au budget en section investissement
- des devis en cours concernant le projet d'aménagement du parking de la structure
- d'un devis de remise en conformité du tableau électrique de l'église
- d'une demande de subvention en cours concernant le projet d'installation de caméras de surveillance
- de l'avancée du projet «voisins vigilants »
- de la présence le 28 mai sur notre commune de l'entreprise TRAPIL (Société de Transports Pétroliers par Pipeline) pour exercice de formation de son personnel
- de la réception d'un courrier de la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire et de la DDT (Service Environnement) concernant l'épandage des boues de la lagune du « Grand Saint Germain » ainsi que la déposante de « Marosse » sur certaines parcelles de notre commune.

Point sur la Communauté de Communes : un arrêté préfectoral valide les compétences communautaires de la Communauté de Communes des Portes de la Bresse. Une réflexion est en cours sur le projet mobilité (transport des personnes âgées en minibus adapté). La Caisse de MSA (Mutualité Sociale Agricole) de Bourgogne prévoit en collaboration avec les associations de prévention routière un module de formation s'adressant aux seniors. 6 séances auront lieu à Baudrières en octobre 2015.

Mme Claudette TISSOT inscrit la commune au concours des villes et villages fleuris de Saône et Loire et signale qu'un concours « maisons fleuries » est également organisé et réservé aux particuliers (les imprimés sont à retirer en mairie). Elle ajoute que les plantations sur la commune sont terminées et que quelques plants ont été fournis à l'école afin d'agrémenter la cour de récréation. Les plantations ont été réalisées par les élèves.

Mr Jean-Patrick BROUX rend compte de plusieurs réunions auxquelles il a participé :

- réunion sur le handicap : nos salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, cependant d'autres lieux communaux doivent l'être également tels que le cimetière, les abri-bus.
- Les secrétariats de mairie ou établissements recevant du public devraient être équipés de BIM (Boucles d'Induction Magnétiques). Ces systèmes permettent de simplifier la communication avec des malentendants.
- SICED : plusieurs études ont été réalisées afin de réduire le volume de déchets. Pour autant le système actuel reste le moins cher, donc aucun changement n'est envisagé. Il apparaît que la Saône et Loire est le département où le volume de déchets est le plus réduit.
- Tourisme : l'office de Louhans dresse un bilan positif de l'année 2014. Le projet en cours est de rendre notre région encore plus attractive en attirant de nouveaux touristes (qui restent essentiellement de passage aujourd'hui).
- Suite au travail effectué par le CAUE dans le cadre de la réhabilitation de la propriété Perrusson et du logement attenant au salon de coiffure, une rencontre avec l'ATD (Agence Technique Départementale) a eu lieu afin d'étudier les différents scénarios, les subventions possibles etc... La prochaine rencontre permettra de déterminer l'enveloppe budgétaire du projet. Afin de compléter ce dernier, une visite du centre de la convivialité de la Trèche ainsi que la maison du Terroir à Genouilly est organisée le 3 juin.

Mr Michel BADOT informe que les 2/3 des fossés de la commune ont été nettoyés, le reste est prévu en juillet/août. Il signale que l'estimation des lots de bois est en cours d'achèvement, bilan lors du prochain conseil.

Mme Josette CHAUTARD annonce qu'un bilan financier sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Mr le Maire clôture la séance en précisant la date du prochain conseil : le mardi 7 juillet 2015

Le Maire, Cédric DAUGE.